



L'approche chinoise est une formation théorique. Elle enseigne les bases nécessaires qu'il faut maîtriser en énergétique chinoise dans l'application des techniques de réflexologie. La technique ainsi que la formation ne peuvent en aucun cas être considérées, associées ou assimilées à une médecine, une pratique médicale ou une religion. Elles n'appartiennent à aucune organisation sectaire et se veulent d'en rester totalement exclues. La formation est tout public. Le programme détaillé ainsi que la définition de la méthode sont en annexe de ce formulaire d'inscription.

1. E-LEARNING SEUL ou E-LEARNING + PRESENTIEL : INDIQUER VOTRE CHOIX

E-Learning seul + TD de physiologie	
<input type="checkbox"/> Formation FOAD	200 euros TTC (payable en 1 à 2 versements) 2h de vidéos équivalent à 10h minimum de travail continu (valable 3 mois) Vous pourrez rejoindre par la suite le présentiel : 100 euros TTC (module de 2 jours)
Le prix comprend : ↵	Le prix ne comprend pas : ↵
<ul style="list-style-type: none"> E learning théorique + QCM d'auto évaluation 20h de TD de physiologie Support pédagogique (PDF) 	<ul style="list-style-type: none"> L'achat des outils au tarif élèves (fournisseur : DIENSHOP / SEDATELEC)

OU...

E-Learning + Présentiel + TD de physiologie		
<input type="checkbox"/> Formation FOAD & présentiel	300 euros TTC (payable en 1 à 2 versements) 14h de présentiel (2 journées) 2h de vidéos équivalent à 10h minimum de travail continu (valable 3 mois)	<input type="checkbox"/> Toulouse 12 & 13 février 2022 <input type="checkbox"/> Paris 19 & 20 février 2022
Le prix comprend : ↵	Le prix ne comprend pas : ↵	
<ul style="list-style-type: none"> E learning théorique 10h de TD de physiologie Support pédagogique (PDF) Mise à disposition du matériel de travail pendant le présentiel 	<ul style="list-style-type: none"> L'achat des outils au tarif élèves (fournisseur : DIENSHOP / SEDATELEC) 	

2. CHOIX DES MODALITES DE PAIEMENT

<input type="checkbox"/> Paiement par prélèvement (sans frais). Merci de nous envoyer ce formulaire & votre RIB par mail : inscription@ref-formations.fr Ouverture le jour même.	
<input type="checkbox"/> Paiement par virement (Attention, votre inscription ne sera effective qu'à réception du premier virement et des confirmations des autres virements programmés) SAS REF-FORMATION IBAN : FR76 1313 5000 8008 0048 1435 785 BIC : CEPAFRPP313 Merci de nous envoyer ce formulaire mail : inscription@ref-formations.fr	
<input type="checkbox"/> Paiement en espèces (chèque de caution rendu le premier jour de formation) - Faire un chèque du montant total de la formation à l'ordre de REF Formations. Si vous échelonnez votre participation sur plusieurs modules, vous pouvez faire plusieurs chèques. - Indiquer à l'arrière du chèque « À rendre contre espèces »	<input type="checkbox"/> Financement de votre formation / Demande de devis REF Formation est un organisme de formation enregistré sous le n°76110163911 auprès du préfet de région Occitanie (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état).
<input type="checkbox"/> Paiement par chèque(s) à l'ordre de REF Formations Attention : Tous les chèques doivent être envoyés au moment de l'inscription	

3. IDENTIFICATION

M^e M^{lle} M. Nom : Prénom : Date de naissance :
 Email : Téléphone (s) : Site internet :
 Compte Facebook : Compte Twitter : Compte Instagram :
 Profession / Spécialités : Adresse complète :
 Comment avez-vous connu REF FORMATION ?
 Avez-vous une situation de handicap : non oui (précisez) :

4. VALIDER VOTRE INSCRIPTION

- Lire, renseigner et signer 1^{ère} feuille de ce formulaire
 J'atteste avoir lu, compris et accepté les conditions générales d'inscriptions, avoir lu le livret d'accueil, le contenu du programme de formation et la définition de la réflexologie.
 Je m'engage à appliquer le règlement intérieur disponible sur le livret d'accueil.

Date : Envoyer la première feuille de ce formulaire par email ou courrier postal :
 Nom/prénom : inscription@ref-formations.fr
 Signature : Ou

REF Formations – 8, avenue de lezignan – 11200 FERRALS LES CORBIERES



CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

1. Conditions d'inscription et de règlement

- Le stagiaire verse la totalité du prix du stage pour confirmer son inscription, quel que soit le stage et sa durée. La formation peut être payée en une à quatre fois. Le montant des mensualités doit être plus ou moins égal. L'ensemble des chèques doit être envoyé avec l'inscription. Si le choix du paiement est l'espèce, merci de faire un chèque de la somme totale du prix de la formation et de préciser au dos du chèque : «A rendre contre espèces ». Ainsi, votre chèque vous sera restitué contre l'autre mode de paiement le premier jour du stage (merci de penser à faire l'appoint). Nous sommes désolés, mais nous n'acceptons pas les paiements par carte bleue.
- Une facture globale lui sera envoyée par email au format PDF dans les 15 jours qui suivent le dernier jour du stage.

2. Conditions d'annulation et de report de formation

Annulation ou report de la part du stagiaire

Pour annuler ou reporter sa participation, le stagiaire doit envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception à REF Formations– 8 avenue de Lezignan– 11200 FERRALS LES CORBIERES. La date d'envoi du recommandé (cachet de la poste) faisant foi.

- En cas de désistement du stagiaire plus de 30 jours avant le démarrage de la formation, le coût de la formation est dû à hauteur de 280€ pour frais d'inscription et d'organisation.
- Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, aucun frais ne sera réclamé mais le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d'inscription du stagiaire et un seul report par stagiaire est accepté (au-delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le paiement de la formation sera reporté à la formation suivante dans la limite de la date légale d'encaissement des chèques (à savoir un an après leurs éditions). Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire.
- En cas de désistement du stagiaire entre 15 et 30 jours avant le démarrage de la formation, 50% du coût de la formation est dû.
- Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, une pénalité de 280€ pour frais d'inscription et d'organisation est due. Le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d'inscription du stagiaire. Un seul report par stagiaire est accepté (au-delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le paiement de la formation sera reporté à la formation suivante dans la limite de la date légale d'encaissement des chèques (à savoir un an après leurs éditions). Le stagiaire doit envoyer un chèque de 280€ (à l'ordre de REF Formations) avec le recommandé pour valider son report (sans ce chèque, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le chèque de 280€ sera immédiatement encaissé. Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire.
- En cas de désistement du stagiaire moins de 15 jours avant le démarrage de la formation, le coût de l'ensemble de la formation est intégralement due et ne donnera lieu à aucun remboursement. Néanmoins, nous acceptons un report de formation. Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, une pénalité de 280€ pour frais d'inscription et d'organisation est due. Le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d'inscription du stagiaire. Un seul report par stagiaire est accepté (au-delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le stagiaire doit envoyer un chèque de 280€ (à l'ordre de REF Formations) avec le recommandé pour valider son report (sans ce chèque, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire. La formation ainsi que le chèque de 280€ seront encaissés.
- En cas de non présentation le premier jour de formation, le coût de l'ensemble de la formation est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement, ni report de formation.
- Conditions de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage. Tout stage abandonné en cours de route, du fait du stagiaire, quelle que soit la date de cessation ou d'abandon et quel qu'en soit le motif, est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Cependant, en cas d'absence justifiée, les journées de formation n'ayant pu être suivies, pourront être reportées sur une autre session.

Annulation ou report de la part de REF Formations

- Les groups sont entre 8 et 16 stagiaires. 21 jours avant la date de début de formation, si le groupe est inférieur à 8 élèves inscrits, la formation sera annulée. Cette annulation sera informée par courrier recommandé. En cas d'annulation de la formation de la part de l'organisation, l'organisme se doit de proposer d'autres dates de formation. Si le stagiaire en fait la demande: les montants versés pour l'inscription vous seront entièrement restitués.
- En cas d'annulation de la part de l'organisateur, pour cas de force majeure, moins de 21 jours avant la date de début de formation: l'organisme se doit de proposer d'autres dates de formation ainsi qu'une réduction de 280€, sur le montant total de la formation, pour dédommagement. Cette réduction sera octroyée uniquement si le stagiaire accepte le report de formation. En cas de refus du report de la date de formation, le stagiaire se verra restitué l'ensemble des montants versés, aucun dédommagement ne pourra alors être réclamé.

3. Règles de confidentialité

- Le formateur s'engage sur une confidentialité totale des informations données par le participant.

4. Photo/vidéo/ enregistrement sonore:

- Vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre des photos, enregistrer ou filmer pendant les matinées de formation à condition que l'ensemble des élèves soit d'accord et uniquement dans le but d'un usage personnel.
- Et il en va de même pour les après-midi de pratique: vous devrez demander l'autorisation à la personne sur laquelle vous travaillez avant de prendre une photo.
- Par contre, aucun enregistrement ne devra être utilisé à des fins commerciales ou mis en ligne sur les sites de réseaux sociaux et de partage de vidéos.

5. Précautions relatives à l'état de santé

- Nous demandons aux femmes enceintes, aux personnes souffrantes d'hypertension ou d'hypotension, aux personnes souffrantes de maladies telles que la spasmophilie, l'épilepsie, la tétanie ou aux personnes atteintes d'une maladie grave de le préciser lors de l'inscription afin de pouvoir garantir les meilleures conditions de stage.
- REF Formations ne pourra pas être tenu responsable de quelconque accident si l'état de santé n'est pas dûment précisé dans le formulaire d'inscription.

6. Formalités administratives

- Le formateur s'engage à donner une attestation de suivi de stage à l'élève. Tout document administratif sera remis uniquement sur demande.

7. Matériel

- L'organisateur met à disposition au format .PDF (Acrobat) tous les autres supports pédagogiques susceptibles d'aider le stagiaire dans son apprentissage. Le stagiaire choisit s'il souhaite ou non l'imprimer. Aucun support papier ne sera fourni pendant la formation.

8. Tarifs et calendrier des stages

- Les tarifs et calendrier des stages sont disponibles sur les sites www.ref-formations.fr

9. Conditions de confirmation

- Le formateur s'engage à envoyer dans les plus brefs délais, une confirmation d'inscription notifiant: Les dates du stage, le(s) nom(s) du (ou des) formateur(s), les horaires du stage, le lieu du stage et les conditions d'accès, la date de réception du paiement, les possibilités de restauration, les possibilités d'hébergement.



PROGRAMME DE FORMATION

Bases fondamentales de l'énergétique chinoise

- Construction de l'énergie selon l'approche chinoise
- Théorie fondamentale du Yin et du Yang
- La loi des 5 mouvements
- Adaptation de l'approche chinoise à l'utilisation des techniques réflexes

Repérage des méridiens et des points importants sur les zones réflexes

- Apprentissage des trajets des 12 méridiens organiques / Repérage
- Apprentissage des points importants sur les micro-systèmes (mains, pieds, visage, oreille)
- Apprentissage des points utiles à connaître sur le corps dans le cadre d'une prise en charge globale liée aux techniques réflexes

Apprentissage de la moxibustion

- Théorie de la moxibustion
- Démonstration de la moxibustion sur le corps
- Démonstration de la moxibustion sur les micro-systèmes

14h de formation sur 2 journées.

DEFINITION DE L'APPROCHE CHINOISE ADAPTEE AUX TECHNIQUES REFLEXES

La réflexologie est une technique de stimulation réflexe basée sur la régulation du système nerveux. Elle est utilisée dans les domaines de la santé, du bien-être et de la beauté sous différentes appellations : réflexologie, réflexothérapie, techniques réflexes ou de stimulation réflexe, techniques réflexogènes.

La réflexologie utilise comme zones de travail les parties du corps où se situe le plus grand nombre de terminaisons nerveuses. Ces zones (dites 'réflexes' ou également appelées 'microsystèmes') peuvent être stimulées, soit en points de pression par les doigts, par des bâtons, des stylets, soit par de l'électricité, des couleurs ou de la chaleur. L'objectif est d'aider le corps à rétablir son équilibre naturel.

La technique la plus répandue est la [réflexologie plantaire / podale](#) (pied). Pourtant, la réflexologie regroupe également le travail sur la main ([réflexologie palmaire](#)), sur le visage ([réflexologie faciale / Dien Chan / Dien Cham](#)), sur l'oreille ([auriculothérapie / réflexologie auriculaire](#)) et dans le nez (sympathicothérapie – peu utilisée). C'est également l'observation de l'iris ([iridologie](#)) et de la langue (réflexologie linguale).

Trois catégories sont distinguées :

- Les techniques de pointe (comme la réflexologie faciale / Dien Chan / Dien Cham et l'auriculothérapie/réflexologie auriculaire) : permettant de travailler de manière efficace sur un dysfonctionnement ou une douleur diagnostiquée précise. Elles donnent des résultats immédiats.
- Les techniques de fond (comme la réflexologie plantaire/ podale et la réflexologie palmaire) : permettant de travailler le corps dans sa globalité. Elles apportent des résultats à long terme.
- Les techniques d'observation (comme l'iridologie) : permettant de conforter le choix du protocole de travail

Les techniques de réflexologies s'adaptent aux métiers du praticien en fonction du secteur d'activité dans lequel elles sont pratiquées. Par exemple, en milieu médical, paramédical ou dans le cadre d'un réflexologue travaillant en cabinet libéral, la réflexologie est classée dans les 'Soins de support' c'est-à-dire dans les 'Métiers d'accompagnement non médicamenteux de la personne'. Elle est souvent nommée sous le nom de Réflexothérapie. Lorsqu'elle est exercée par des Praticiens en 'Massage Bien-être®', des professionnels du bien-être, de la relaxation, de la beauté, que ce soit en institut ou en cabinet privé, la réflexologie est alors classée dans les 'Métiers d'accompagnement du bien-être et de la beauté.'

Redécouverte et développée à partir du début du 20e siècle, les réflexologies sont étudiées scientifiquement depuis la fin des années 60. Leurs origines remontent à environ 5000 ans pour les plus anciennes (les premiers écrits à 2500 ans), et à la fin des années 70 pour les plus récentes.

Très développée chez nos confrères européens et en Orient, la réflexologie en France est proposée en cabinet privé mais aussi de plus en plus dans les structures de soins publiques ou privées. Ainsi, il est fréquent de retrouver des réflexologues travaillant :

- sur l'accompagnement de la douleur (service de réanimation, de rhumatologie, d'orthopédie, centre de gestion de la douleur, maison de retraite médicalisée...) et des troubles fonctionnels (stress, insomnie, dérèglements digestifs légers)
- dans les métiers du bien-être (accompagnement à la perte de poids, douleurs musculaires et accompagnement à l'entraînement sportif...) et de la beauté (cabinet d'esthétique, institut de beauté...).

Plus que des techniques, les réflexologies se combinent pour devenir un véritable métier de l'accompagnement de la personne

Du fait de leurs complémentarités, les réflexologies se travaillent de plus en plus en 'combinées' afin de permettre au praticien d'être plus rapide et plus efficace. Le métier de Réflexologue, commence petit à petit à s'imposer dans les métiers d'accompagnement de la personne, que ce soit dans les soins de support (accompagnement non médicamenteux), comme dans les métiers du bien-être et de la beauté (praticien en massage Bien-être, esthétique...)

De plus, par l'acquisition de techniques supplémentaires adaptées aux pratiques réflexogènes (comme la maîtrise de l'approche chinoise ou de l'aromathérapie ou de la posturologie), le métier de 'réflexologue' évolue pour devenir celui de 'Praticien en Réflexologies (Réflexothérapies) Combinées' et donne ainsi aux professionnels, la capacité de faire une prise en charge globale, efficace et sécurisée de la personne.

Qu'elles soient utilisées comme activité unique, ou en complément de l'activité principale des personnes travaillant dans les métiers de la santé, du bien-être et de la beauté, l'objectif du réflexologue 'Praticien en réflexologies (réflexothérapies) combinées' est d'être capable de choisir et de combiner les techniques de stimulations réflexes adaptées à son patient/client.

De plus, ces techniques réflexogènes étant faciles à reproduire, des exercices d'autostimulation pourront être enseignés aux patients/clients afin de prolonger les résultats positifs obtenus dans la séance.

La place des réflexologies par rapport aux métiers de la santé et de la loi

Conformément à la loi, la pratique de la réflexothérapie/réflexologie ne peut être en aucun cas assimilée à des soins médicaux ou de kinésithérapie, mais à une technique de bien être par la relaxation physique et la détente libératrice de stress. (Loi du 30.04.1946, décret 60669 de l'article 1.489 et de l'arrêté du 8.10.1996).

Les réflexothérapies/réflexologies sont en parfaite complémentarité avec la médecine conventionnelle sans jamais s'y substituer. Elles visent à provoquer un effet de détente par l'exercice de points de pression. Bien pratiquées, elles peuvent accompagner un traitement médical, des soins de remise en forme.

L'exercice de la médecine est réservé aux médecins et celui du massage aux kinésithérapeutes. L'exercice du métier d'esthéticien(ne) est sanctionné par un diplôme d'état. Le réflexologue (sauf s'il détient parallèlement un diplôme d'état dans les métiers de la santé, du bien-être ou de la beauté) n'est ni médecin, ni kinésithérapeute, ni esthéticien(ne). Il peut donc, juridiquement parlant, être accusé d'exercice illégal de la médecine ou du massage s'il ne respecte pas le cadre de l'accompagnement et du bien-être.

La réflexologie, l'obtention du certificat de réflexologie et la loi

La Réflexologie n'étant pas reconnue en France, il n'existe pas de diplôme d'Etat, ni de statut officiel de Praticien. Les certificats délivrés par le Centre REF Formations sont des certificats d'école privée qui atteste que le stagiaire a suivi une formation sérieuse, complète, qui respecte la loi en vigueur.

Le Centre REF Formations atteste également, pour les formations professionnalisantes nommées 'Praticien en Réflexothérapies Combinées', que le stagiaire a réussi l'examen final et qu'il peut notamment exercer dans les métiers de l'accompagnement non médicamenteux.

L'approche chinoise

L'approche chinoise a pour objectif de vous enseigner les bases essentielles nécessaires à l'utilisation des techniques réflexes. Cette formation n'a pas pour objectif de se substituer à la formation complète en énergétique chinoise globale qui a une durée de 5 ans.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.



FORMULAIRE DE RETRACTATION

A la date du et conformément à l'article 6, je (NOM PRENOM) suis dans le cas de figure suivant :

Je suis dans le délai de rétractation légal de 14 jours et demande le remboursement total de ma formation

Je suis à plus de 14 jours révolus mais je suis entre 15 jours et 30 jours avant le début de la formation,

Rappel de l'article 6 : « En cas de désistement du stagiaire après le délai de rétractation prévu dans l'article 6 et entre 15 et 30 jours avant le démarrage de la formation, 50% du coût de la formation est dû. Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, une pénalité de 200€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul et 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel pour frais d'inscription et d'organisation est dû. Le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d'inscription du stagiaire. Un seul report par stagiaire est accepté (au delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). En dehors du premier versement qui sera encaissé après le délai de rétractation aux dates initialement prévues, les autres versements seront reportés en fonction des nouvelles dates de formation. Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire. Le stagiaire doit envoyer un chèque de 200€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul et 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel (à l'ordre de REF Formations) avec le recommandé pour valider son report (sans ce chèque, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le chèque de sera immédiatement encaissé. Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire. »

Et je souhaite :

Annuler ma participation à la formation. J'accepte la pénalité de 50% du coût de la formation.

Reporter ma participation. J'accepte la pénalité de 200€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul ou de 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel

Pour le présentiel, préciser date et lieu de formation :

Je suis à plus de 30 jours révolus et je suis à moins de 15 jours avant le début de la formation,

En cas de désistement du stagiaire après le délai de rétractation prévu dans l'article 6 et moins de 15 jours avant le démarrage de la formation, le coût de l'ensemble de la formation est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Néanmoins, nous acceptons un report de formation. Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, une pénalité de 200€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul et 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel pour frais d'inscription et d'organisation est dû. Le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d'inscription du stagiaire. Un seul report par stagiaire est accepté (au delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le stagiaire doit envoyer un chèque de 120010€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul et 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel (à l'ordre de REF Formations) avec le recommandé pour valider son report (sans ce chèque, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire. Le paiement de la formation sera encaissé aux dates initialement prévues. Le chèque sera encaissé dès réception.

Et je souhaite :

Annuler ma participation à la formation. J'accepte que le coût de l'ensemble de la formation est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Reporter ma participation. J'accepte la pénalité de 200€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation en e-learning seul ou de 330€ HT (non assujettit à la TVA) pour la formation e-learning + présentiel

Pour le présentiel, préciser date et lieu de formation :

COUPON A REMPLIR OU RECOPIER PUIS A ENVOYER PAR RECOMMANDE (Cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :
REF FORMATION – 8 avenue de Lézignan – 11200 FERRALS LES CORBIERES